



DCM-20220411-09



EXTRAIT DU REGISTRE DES

Délibérations du conseil municipal

Séance du 11 avril 2022

Nombre de conseillers :

- en exercice : 18
- présents : 14
- votants : 16

Le conseil municipal de Mignovillard, régulièrement convoqué le 5 avril 2022, s'est réuni le 11 avril 2022 à 20h à la mairie de Mignovillard, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire et avec Mme Anne-Marie MIVELLE pour secrétaire de séance.

Conseillers municipaux présents :

Florent SERRETTE, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Carmen VALLET, Pascale DUSSOUILLEZ, Joël ALPY, Olivier BLANCHARD, Olivier BOILLOT, Jacques DAYET, Maxime FOURNY, Michaël FUMEY, Étienne MILLET, Philippe SCHENCK, Valérie VUILLERMOT

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration :

Aurore BRULPORT à Lydie CHANEZ, Gérard MUGNIOT à Olivier BOILLOT

Conseillers municipaux absents sans représentation :

Camille BARBAZ, Martial VERNERÉY

Objet : Combe noire et Combe Guyon, conventions pluriannuelles de pâturage

Les grandes lignes du plan de gestion intégrée (PGI) pour Combe noire et Combe Guyon sont présentées et un bilan positif est tiré du pâturage des 6 dernières années avec des chevaux et des vaches. Des conventions pluriannuelles de pâturage, au prix de 10 €/ha, ont été signées pour la période 2016-2021 avec :

- Nicolas MAIRE pour 12,23 ha à Combe noire
- Hélène MEYER et William DUVAL pour 19,21 ha à Combe noire
- Bertrand ROUSSEAU pour 1,33 ha env. à Combe Guyon

Sur proposition de la commission, le conseil municipal décide à l'unanimité de conclure de nouvelles conventions avec les mêmes exploitants agricoles pour une période de 6 ans, du 1^{er} mai 2022 au 30 avril 2028, en fixant globalement les mêmes clauses (tarif annuel de 10 €/ha, espèces d'animaux limitées à celles prévues dans le PGI, périodes d'accès autorisées, chargement en UGB, clôtures...).

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Florent SERRETTE